

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie des Hauts-
de-France et gendarmerie pour la zone
de défense et de sécurité Nord

Décision n° 10258 du 6 mai 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
des groupements de gendarmerie départementale du Nord et du Pas-de-Calais

NOR : INTJ2111948S

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 23589 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032370S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juin 2021 :

Dewaele	Guillaume	NIGEND : 203 105
Dufresne	Xavier	NIGEND : 192 605

Article 2

Les maréchaux des logis-chef dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2021 :

Lefebvre	Valéry	NIGEND : 147 859
Boulangier	Kevin	NIGEND : 232 002
Place	Frédéric	NIGEND : 148 394
Chevalier	Cédric	NIGEND : 155 425

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2021 :

Migneau	Sébastien	NIGEND : 209 913
Kuper	Matthieu	NIGEND : 370 748
Froment	Thomas	NIGEND : 240 029
Champagne	Anthony	NIGEND : 345 260
Hermet	Maxime	NIGEND : 380 159

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 mai 2021.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie
des Hauts-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord,
G. Cazenave-Lacroutz*